

**CONSEIL SCIENTIFIQUE DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES  
5 juillet 2016 – Montels**

**Compte-rendu synthétique**

**Etaient présents :**

Julien AIT EL MEKKI, Bernard DEFAUT, Olivier GUILLAUME, Florence GUILLOT, Alain MANGIN, Emmanuel MENONI, Nicolas DE MUNNIK, Gilles POTTIER, François PRUD'HOMME, Philippe SAHUC, Charline SAUNIER.

**Etaient excusés :**

Anne CALVET, Alain CHATELET, Gilles CORRIOL, Marc DECONCHAT, Corinne EYCHENNE, Gérard LARGIER, Jean-Paul METAILIE.

**Etaient absents :**

Robert BEGOUEN, Stéphane CAPRICE, Jean CLOTTE, Laurence BARTHE, Francis DURANTON, Catherine JACQUART-MAISSANT, Christian JUBERTHIE, Jean MAURETTE, Aurélien RIBES, Jean-Pierre SARTHOU, Michel SEBASTIEN, Thierry SARDIN.

**Ordre du jour de la réunion du Conseil scientifique**

- Compte-rendu de la dernière réunion ;
- Présentation de la prochaine Lettre du Conseil scientifique sur la vallée de la Bellongue ;
- Point sur l'inventaire des sites d'intérêt géologique de l'Ariège ;
- Présentation par François Prud'homme (Conservatoire botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées) du projet de valorisation des données acquises sur les prairies fleuries de Midi-Pyrénées ;
- Discussions sur les perspectives de collaboration entre les conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux de la région Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées ;
- Réflexions sur les 10 ans du Conseil scientifique ;
- Points divers.

Alain Mangin nomme Florence Guillot secrétaire de séance.

**COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION**

Alain Mangin rappelle les sujets abordés lors de la réunion du 12 janvier 2016, dont chaque membre du Conseil scientifique a reçu le compte-rendu par courriel. En l'absence de remarques ou de questions sur ce document de la part des personnes présentes, ce compte-rendu est soumis à l'approbation du Conseil scientifique qui le valide à l'unanimité.

**POINT SUR L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE GEOLOGIQUE DE L'ARIEGE par Alain Mangin**

Alain Mangin rappelle que l'inventaire du patrimoine géologique est une obligation pour les pays membres de l'Union européenne et que, en Midi-Pyrénées, l'inventaire initialement lancé par le Conseil scientifique régional du patrimoine géologique (CSRPG) a dû être repris suite à la perte d'une grande partie des données. Après le

département du Lot, c'est celui de l'Ariège qui est actuellement traité par le groupe de travail régional. Pour l'instant, ce sont 135 sites qui ont été retenus, ce travail d'inventaire devant être finalisé d'ici la fin de l'année 2016.

Nicolas De Munnick demande où en est le projet de création d'un Géoparc UNESCO sur les Pyrénées Ariégeoises. Alain Mangin rappelle que le contexte d'incertitudes financières et les lourdeurs administratives que représente la candidature à l'obtention de ce label ne permettent pas d'avancer sur ce projet. Julien Aït El Mekki confirme que, pour ces raisons, le SMPNR ne s'engage pas pour l'instant plus avant dans ce dossier.

Florence Guillot indique qu'à son sens, ce label permet véritablement de mobiliser des financements et elle cite en exemple le Géoparc du Guizhou, en Chine, qu'elle connaît.

Alain Mangin rappelle également que la législation française permet désormais aux préfets de désigner des arrêtés de protection de géotopes et qu'une réflexion est actuellement en cours à la DREAL pour la protection de certains sites avec ce nouvel outil réglementaire. En effet, c'est la DREAL qui doit proposer une liste de sites aux préfets qui peuvent ensuite les désigner après avis du CSRPG et du Conseil national de la protection de la nature (CNP). Le processus est bien plus rapide que pour la création des Réserves naturelles.

Emmanuel Menoni indique que, en ce qui concerne les arrêtés préfectoraux de protection de biotopes (APPB), si en effet leur désignation peut être rapide, leur révocation peut l'être tout autant. Il évoque l'exemple d'un APPB révoqué dans un contexte de projet d'extension d'un domaine skiable. Les arrêtés de protection de géotope pourraient être tout aussi fragiles, alors que le statut des réserves naturelles est manifestement plus solide.

## **PRESENTATION DE LA PROCHAINE LETTRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR LA VALLEE DE LA BELLONGUE**

Alain Mangin rappelle que la prochaine lettre du Conseil scientifique est consacrée à la Bellongue. Le groupe de travail sur cette publication s'est réuni à deux reprises, la fois précédente le jeudi 30 juin 2016. Il se réunira une dernière fois le 8 août prochain.

Julien Aït El Mekki présente de façon synthétique les textes rédigés pour la lettre, dont les titres sont les suivants :

- Qu'elle était longue ma vallée ! (R. Sablayrolles)
- La Bellongue : un moment déterminant de l'histoire géologique des Pyrénées (A. Mangin)
- La rivière Bouigane, un équilibre fragile (L. Garmendia, FDPPMA de l'Ariège)
- La forêt de la Bellongue et sa faune (E. Menoni)
- Le Desman des Pyrénées dans la vallée de la Bellongue (V. Lacaze, ANA)
- Un nouveau milieu souterrain découvert en 1979 ! (C. Juberthie)
- La présence humaine de l'âge du Bronze à l'époque romaine (R. Sablayrolles)
- Habitats et fortifications de la Bellongue au Moyen-Âge (F. Guillot)
- De la Révolution à nos jours (R. Sablayrolles)
- De l'ardoise et du marbre. Activités extractives en Bellongue sud (D. Fert)
- Activités agropastorales (J.-P. Métailié)

Florence Guillot indique que la définition strictement géographique de la « vallée » de la Bellongue, dans la lettre, ne paraît pas pertinente. En effet, historiquement, au Moyen-Âge, la vallée décrit une communauté organisée qui se reconnaît comme telle. Le terme a donc un sens social et non spatial comme aujourd'hui. On parlait bien de la vallée de la Bellongue, mais pas dans le sens actuel du bassin versant de la Bouigane. Il est proposé qu'un complément de définition apparaisse sur la lettre. Ainsi, les lecteurs auront plusieurs approches (géologique, hydrographique mais aussi historique) de la signification du mot « vallée ».

Gilles Pottier souhaite un éclaircissement sur la question des toponymes se terminant par « ein » et « etch », évoquée dans un article de R. Sablayrolles. Florence Guillot explique qu'à son sens, ces toponymes, qui se retrouvent beaucoup en Bellongue, ne remontent pas à l'Antiquité, d'autant qu'il n'existe quasiment pas de traces d'installation humaine significative dans la Bellongue à cette période. Ils auraient plutôt été donnés en référence à des noms de familles auxquels étaient ajoutés des suffixes caractéristiques de la langue locale (-ein, -etch en Bellongue et dans le Couserans, de même que -ac dans une large partie sud de la France).

Alain Mangin propose ensuite une réflexion sur le thème de la prochaine lettre du Conseil scientifique. Comme chaque année, il s'agit de mettre en avant en 2017 un site ou un territoire du PNR qui serait abordé sous plusieurs aspects. Le SMPNR a fait deux propositions que Julien Aït El Mekki expose au Conseil scientifique : d'une part, le col de Port, « frontière intérieure » entre Couserans et Pays de Foix, lieu d'échange entre Massat et Saurat ; d'autre par la vallée de la Barguillère, bassin de vie proche de Foix.

Plusieurs membres du Conseil scientifique estiment que le col de Port est un sujet difficile, ne serait-ce que pour définir ce secteur géographiquement. Parle-t-on de la vallée de Saurat et de celle de Massat ou du col en tant que tel ?

Bernard Defaut évoque la richesse écologique de la vallée de Saurat avec notamment les contrastes entre les massifs cristallins et les quiés calcaires. Mais les quiés sont assez éloignés du col et ont par ailleurs déjà été traités spécifiquement dans une précédente lettre.

Concernant la Barguillère, le Conseil scientifique reconnaît qu'il y aurait beaucoup de choses à dire sur son histoire, sa géologie, son agriculture, son patrimoine (notamment fruitiers, etc.).

Alain Mangin rappelle que le secteur du Mas d'Azil a été plusieurs fois évoqué comme thème d'une lettre. Plusieurs membres du Conseil estiment que le Plantaurel, de façon plus large, serait effectivement un sujet très intéressant.

Il est demandé aux membres du Conseil de réfléchir à ces propositions ou d'en faire éventuellement d'autres de sorte que le sujet soit arrêté lors de la prochaine réunion.

## **« PHYTOSOCIOLOGIE ET AGRONOMIE A LA RENCONTRE DES PRAIRIES FLEURIES » - PRESENTATION DU PROJET DE VALORISATION DES DONNEES DES CONCOURS PRAIRIES FLEURIES par François Prud'homme (Conservatoire botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées).**

Résumé de la présentation de François Prud'homme et Jean-Pierre Theau (INRA) :

Depuis 2010, en Midi-Pyrénées, des dispositifs comme les concours prairies fleuries ou les mesures agroenvironnementales territorialisées (MAET) en faveur des zones humides ont permis de faire se croiser de nombreux regards sur des parcelles de prairies permanentes. Sur chacune des parcelles, des experts agronomes, écologues et professionnels en conseil agricole jugent de l'équilibre agro-écologique. Les échanges sont toujours riches et complémentaires et donnent l'envie de prolonger les discussions et les analyses pour mieux comprendre ce concept difficile.

C'est pourquoi en 2014, le CBN et ses partenaires (INRA Agir, Parc national des Pyrénées, Parcs naturels régionaux du Haut Languedoc, des Pyrénées ariégeoises, des Grands Causses, des Causses du Quercy, de l'Aubrac, ADASEA d'Oc et du Gers, Chambres d'agriculture du Tarn, des Hautes-Pyrénées, de l'Aveyron) forts et enthousiastes de leur expérience dans les concours et les MAET ont lancé un programme de valorisation des données recueillies. Des relevés phytosociologiques et des données agronomiques sur 400 parcelles réparties dans une large part du territoire ont été réunis dans une base de données à laquelle ont aussi été jointes les données d'un dispositif INRA assez proche sur la commune d'Ercé. La base de données ainsi constituée est riche de 600 parcelles renseignées.

Cette base de données au partenariat et au contenu exceptionnels a été analysée par le CBN et l'INRA pour y lire les liens entre pratique et biodiversité. Ces liens ont été étudiés par création de typologies croisées (phytosociologiques et fonctionnelles), par analyse des données d'itinéraires techniques précises et de nombreux caractères écologiques.

Les qualités agronomiques des parcelles ont pu être confrontées avec les services environnementaux rendus.

Une prairie diversifiée peut-elle avoir de bonnes qualités agronomiques ? Quels sont les conditions stationnelles et les itinéraires techniques qui déterminent ces communautés ? Quels sont les caractéristiques écologiques des communautés les plus productives ? Toutes ces questions et bien d'autres ont pu être explorées par cette étude qui permet de lever quelques ambiguïtés et de proposer quelques réflexions pour avancer sur l'équilibre agro-écologique des prairies jusqu'à sa traduction dans le conseil agricole au service de la prairie permanente.

La présentation projetée lors de la réunion est disponible sur demande.

Alain Mangin demande si le caractère indicateur de la flore des prairies peut renseigner sur la géologie d'un territoire. François Prud'homme explique qu'une communauté végétale peut donner des indications sur le pH du sol, lequel est souvent lié au type de roche (cristalline / sédimentaire par exemple), mais pas toujours.

Emmanuel Menoni dit apprécier les résultats de cette étude qui évitent les simplifications quant à la meilleure gestion possible des prairies. Il rappelle cependant que de nombreuses études montrent, pour ce qui est de l'avifaune des prairies (citant en exemple le rôle des genêts), que la fauche précoce a effectivement des impacts délétères. La généralisation de l'enrubannage, permettant de faucher plus tôt en s'affranchissant en partie des conditions météorologiques, serait pour cela assez inquiétante.

M. Menoni évoque également la question de la pertinence de la catégorisation des prairies, exigée par la PAC. En effet, une prairie déclarée « permanente » ne peut désormais plus changer de statut, ceci dans le but de préserver ces milieux à l'échelle européenne. On assiste donc à des pratiques de retournement régulier de prairies qui pourraient être permanentes mais que certains agriculteurs ne souhaitent pas déclarer comme telles. François Prud'homme rappelle que le chemin est souvent très long, quand bien même il aboutit, entre l'obtention de résultats d'études scientifiques comme ceux-là et la mise en œuvre de politiques pertinentes qui en découleraient.

Nicolas de Munnick trouve remarquable le lien qui a été démontré entre l'ancienneté de la prairie et la présence de géophytes dans les communautés végétales.

## **DISCUSSIONS SUR LES PERSPECTIVES DE COLLABORATION ENTRE LES CONSEILS SCIENTIFIQUES DES PARCS NATURELS REGIONAUX DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON - MIDI-PYRENEES**

Alain Mangin explique que les parcs naturels régionaux de la nouvelle grande région (PNR des Grands Causses, des Causses du Quercy, du Haut-Languedoc, de la Narbonnaise en Méditerranée, des Pyrénées Catalanes et des Pyrénées Ariégeoises) se sont regroupés en association Loi 1901 afin de faciliter les échanges entre eux et avec les nouvelles autorités régionales.

Dans ce contexte, il a été proposé que les Conseils scientifiques de ces parcs puissent se rapprocher voire travailler ensemble sur des projets communs qui restent à définir. C'est Mme Cazaray, directrice du PNR des Pyrénées Catalanes, qui est chargée d'organiser ce rapprochement d'un point de vue technique.

Alain Mangin indique que les associations des amis des Parcs de la nouvelle région se réuniront du 23 au 25 septembre 2016 dans les Pyrénées Ariégeoises. Ce sera très certainement l'occasion d'une première rencontre entre membres des divers conseils scientifiques et de discussions sur d'éventuels travaux communs. En attendant, les membres du Conseil scientifique sont invités à faire des propositions à ce sujet.

## **REFLEXIONS SUR LES 10 ANS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

Alain Mangin rappelle que le Conseil scientifique fête ses 10 ans en 2016. Le SMPNR souhaite organiser un événement à cette occasion, à la fois ouvert au grand public et qui permette de faire se rencontrer les membres du CS, les élus du SMPNR et son équipe technique.

Cet anniversaire aurait lieu en fin d'année. Alain Mangin explique que l'évènement envisagé serait une conférence à destination du grand public donnée par un chercheur d'envergure nationale. Il a pour cela contacté M. Ghislain De Marsily, hydrologue membre de l'Académie des Sciences, qui lui a donné une réponse favorable. Sa spécialité permettrait en outre de faire écho au thème des prochaines Rencontres scientifiques : l'eau.

Les membres du Conseil scientifique sont malgré tout sollicités pour, dans les semaines et les mois qui arrivent, enrichir la réflexion sur l'organisation de cet anniversaire.

## **POINTS DIVERS**

### **Rencontres du Conseil scientifique 2017**

Alain Mangin rappelle que, comme cela a été expliqué lors de la précédente réunion, au vu des retours des questionnaires du public des dernières Rencontres et après discussions en début d'année, c'est le thème de l'eau qui a été retenu pour l'édition 2017.

Les membres du CS sont invités à réfléchir à d'éventuels intervenants, des sujets à aborder et une date optimale pour ces prochaines Rencontres. Julien Aït El Mekki précise que le SMPNR souhaiterait que leur soit donnée une dimension transfrontalière.

### **Processus de remplacement des membres du Conseil scientifique démissionnaires.**

Alain Mangin et Julien Aït El Mekki informent les personnes présentes que trois membres du Conseil scientifique ont présenté leur démission durant les derniers mois pour des raisons d'indisponibilités. Il s'agit de Danièle Magda, agronome, Claude Berducou, naturaliste et Laurent Larrieu, forestier.

Jusqu'à présent, pour le renouvellement des membres du CS, la procédure est que chacun propose le nom de l'un de ses collègues ou connaissances ayant la même spécialité pour prendre sa place. Or, avec ces trois personnes, cela n'a pas fonctionné.

Julien Aït El Mekki demande si quelqu'un a des suggestions à faire pour faire évoluer cette procédure.

Florence Guillot indique qu'au-delà de cette question, c'est celle du renouvellement du CS qui se pose. Ainsi, dit-elle, la préhistoire ou la protohistoire, domaines de connaissance majeurs pour le territoire du Parc, n'est plus vraiment représentée au sein du Conseil. A son sens, il faudrait songer à combler ce manque.

Elle indique par ailleurs que M. Claude Dubois, chercheur en archéologie minière, possédant une solide expérience sur le territoire puisqu'il est notamment l'auteur d'une thèse sur les mines de Sentein, lui a fait connaître son intérêt à rejoindre le CS. Alain Mangin trouve que c'est une bonne idée et qu'il n'y verrait aucun inconvénient.

Emmanuel Menoni indique de son côté qu'il en discutera avec M. Hervé Brustel, un spécialiste d'écologie forestière et des vieilles forêts, tout comme Laurent Larrieu. Il en parlera aussi à M. Jean-Marie Savoie, de la même spécialité.

Julien Aït El Mekki évoque l'idée que des membres des Conseil scientifiques des autres parcs de la nouvelle région puissent également rejoindre celui du PNR des Pyrénées Ariégeoises. Cela représenterait une première concrétisation du rapprochement des conseils scientifiques, déjà évoqué lors de la réunion. Pour plusieurs personnes, cela semble compliqué au vu des emplois du temps souvent chargés des chercheurs. Alain Mangin explique par exemple être également membre du CS du PNR des Causses du Quercy mais n'avoir pas le temps de s'y impliquer.

Cette réflexion devra se poursuivre dans les prochains mois.

### **Présentation de travaux d'un membre du Conseil lors de la prochaine réunion.**

Julien Aït El Mekki demande si quelqu'un souhaite présenter l'un de ses travaux lors de la prochaine réunion du CS. Florence Guillot dit qu'elle n'a pas souvenir de la date de sa dernière intervention. Julien Aït El Mekki a fait une liste des interventions déjà réalisées en réunions du CS et propose de l'envoyer à tous en même temps que le compte-rendu.

Florence Guillot propose que Claude Dubois, dans la perspective de son éventuelle intégration au CS, vienne présenter son travail, ce qui recueille l'approbation des personnes présentes.

**La prochaine réunion est programmée le 18 octobre 2016 à 9h30 à Montels.**